

Master 1 dominante Droit international et européen

Présentation



Le master 1^{re} année dominante droit international et européen propose les programmes suivants : droit des libertés, droit européen et droit international.

La première année de master vise à former des juristes spécialisés en droit international, droit européen et droit international et européen des libertés.

Il s'agit de permettre aux étudiants d'approfondir les connaissances acquises dans le cadre de leur cursus antérieur, afin de les préparer à une poursuite d'études et à une carrière à l'échelle internationale (organisations internationales et européennes, services juridiques internationaux des institutions nationales ou des entreprises, autres professions juridiques...).

A l'issue de l'année de formation, les étudiants auront approfondi leurs connaissances en droit international et européen, développé leurs capacités d'analyse et de synthèse, renforcé leurs qualités de rigueur et de clarté tant dans l'expression écrite que dans l'expression orale, amélioré leur capacité à travailler en groupe.

Admission

Pour la rentrée 2020, les règles de sélection en master changent : l'entrée en 1^{re} année de master se fait dorénavant sur sélection. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le [site internet de la Faculté de droit de Grenoble](#).

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Pour la formation initiale ou continue : Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/candidater-et-s-inscrire/>

Pour l'enseignement à distance : rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit, [rubrique EAD](#).

Poursuite d'études

A la suite de leur Master 1, les étudiants peuvent candidater à l'un des 16 parcours de Master 2 proposés par la Faculté de droit de Grenoble (accès sur dossier et/ou entretien de sélection) :

- Droit de l'entreprise, juristes conseils d'affaires

- Droit de la banque et des opérations patrimoniales
- Propriété intellectuelle et droit des nouvelles technologies
- Droit notarial
- Droit pénal et sciences criminelles
- Droit des personnes et de la famille
- Droit civil économique
- Contentieux et procédures d'exécution
- Administration et collectivités territoriales
- Droit de la montagne
- Droit public des affaires
- Histoire, théorie et pratique des droits de l'homme
- Contentieux des droits fondamentaux
- Carrières juridiques européennes
- Carrières juridiques internationales
- Sécurité internationale et défense

Partenariat avec GEM :

Les étudiants peuvent, à la fin de leur première année de master, entrer dans un dispositif de double diplomation proposé dans le cadre d'un accord entre la Faculté de droit de Grenoble et GEM (Grenoble Ecole de Management). Ce cursus de deux années durant lesquelles l'étudiant suivra des enseignements délivrés à la Faculté de droit et à GEM, débouche sur la délivrance du diplôme de master dans la mention choisie et du diplôme de GEM.

Préparation aux concours et examens :

La Faculté de droit ainsi que l'Institut d'études judiciaires de Grenoble (IEJ) offrent des compléments de formation permettant de préparer :

- [L'examen d'entrée au Centre régional de formation à la profession d'avocat \(CRFPA\)](#)
- [Le concours d'accès à l'École nationale de la magistrature \(ENM\)](#)
- [Le concours d'entrée à l'École nationale supérieure de la sécurité sociale \(EN3S\)](#)

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Niveau : Bac +4
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Formation initiale / continue, Formation à distance
- > Lieu :

Contacts

Secrétariat de scolarité

Scolarité M1 Droit international et européen
droit-m1die@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 82 57 60